

Conseiller en économie sociale familiale

RNCP42424 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	DE — Diplôme d'Etat
Code(s) NSF	332, 332t
Formacode(s)	44084
Code(s) ROME	K1201
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/08/2027

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE · SIRET : 11004401300040

Ministère chargé de la solidarité

Partenaires habilités

87 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 87 à former.

Organisme	SIRET	Habilitati on
AFRIS PARIS PARMENTIER	34997263800 010	Former
ARFIS OI	42100372400 034	Former
ARFISS	77571615200 019	Former
ASKORIA	79296161700 018	Former
ASKORIA	79296161700 026	Former
ASS JEANNE MANCE	78034846200 042	Former
ASS LORRAINE FORMAT.RECHER.ACTION SOCIAL	42196824900 019	Former
ASS LORRAINE FORMAT.RECHER.ACTION SOCIAL	42196824900 027	Former
ASSOCIATION DE RECHERCHE ET DE FORMATION EN INTERVENTION SOCIALE- OCEAN INDIEN - IRTS REUNION-MAYOTTE - CREA I OI	42100372400 042	Former
ASSOCIATION DON BOSCO LYON	77988345300 028	Former

Liste complète des 87 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp42424-conseiller-en-economie-sociale-familiale/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le conseiller en économie sociale familiale est un professionnel du travail social. Il exerce dans le cadre d'un mandat ou de missions institutionnelles. Il accompagne, dans une démarche éducative et sociale globale, des personnes, des groupes ou des familles dans les domaines de la vie quotidienne.

Le conseiller en économie sociale familiale intervient dans une démarche éthique et selon des principes déontologiques dans le respect de la singularité de la personne, de l'altérité et du collectif.

Il favorise l'instauration d'une relation à la personne en adoptant une posture d'accueil et d'écoute.

Il questionne son intervention dans une démarche réflexive et s'inscrit dans une analyse partagée de sa pratique professionnelle.

Conditions d'exercice et modalités d'intervention :

En fonction de son cadre institutionnel et de ses missions, il peut animer des groupes ou coordonner des actions.

Il collabore également avec des équipes pluridisciplinaires et pluri-institutionnelles du territoire.

Son intervention s'inscrit de façon complémentaire et spécifique dans un large réseau de partenaires et dans des dynamiques de développement social local lorsqu'il participe à l'élaboration de diagnostics partagés et de projets sociaux et de territoires, à partir du champ qui les concerne.

Il est force de proposition auprès des décideurs et contribue à faire évoluer les offres de services des institutions dans son champ d'intervention en fonction de l'expression des besoins des populations.

Le conseiller en économie sociale familiale est en veille et développe une expertise sur les évolutions du secteur ou de l'environnement dans lequel il agit et intervient. Il intègre les évolutions dans son activité et dans ses modes d'intervention.

ACTIVITÉS VISÉES

Le conseiller en économie sociale familiale favorise la promotion des personnes dans leur environnement.

Il contribue au développement du lien social et familial, à la lutte contre l'isolement, à l'inclusion sociale, à l'insertion professionnelle, à l'autonomie des personnes accompagnées et à l'exercice de la citoyenneté.

Il crée les conditions de participation et de mobilisation des personnes à toutes les étapes de l'accompagnement social dans une dynamique de coconstruction.

Le cœur de métier du conseiller en économie sociale familiale est l'expertise dans les domaines de la vie quotidienne. Il s'appuie sur ses connaissances dans le champ des sciences appliquées et des sciences humaines et sociales pour transmettre des savoirs et des savoir-faire relatifs à la vie quotidienne.

Il vise la valorisation et/ou l'appropriation de compétences par les personnes, les familles et les groupes.

Il élabore des préconisations et met en œuvre des actions de conseil, d'information, d'animation, de formation avec les personnes pour améliorer leur vie au quotidien, favoriser leur autonomie et leur socialisation.

Il peut être aussi amené à être personne ressource auprès de différents acteurs institutionnels et à mettre en place des actions de prévention à destination de publics cibles.

Son intervention vise à permettre aux publics concernés d'accéder à leurs droits, de prévenir et/ou de gérer les domaines de leur vie quotidienne, tels que : consommation, logement, habitat, emploi, formation, alimentation, santé, gestion budgétaire, loisirs et culture.

Il peut notamment intervenir à des moments clés de la vie des personnes (naissance, décès, chômage, séparation, retraite, maladie). Pour ce faire, il privilégie la participation active et permanente des personnes, l'expression de leurs besoins, l'émergence de leurs potentialités et la maîtrise de leur environnement domestique.

Il mène un accompagnement social dans les domaines de la vie quotidienne, dans une dimension socio-économique et éducative.

Il identifie ou recueille l'expression des besoins des personnes ou des groupes. Pour mener l'accompagnement social, le conseiller en économie sociale familiale fait reposer ses actions sur des interventions individuelles et collectives.

Dans le cadre de l'accompagnement social individuel, il évalue la situation, conseille et négocie les actions à mettre en place avec la personne.

Dans le cadre de l'accompagnement social individuel et collectif, il met en œuvre différentes méthodologies d'intervention, notamment des interventions sociales collectives, d'accompagnement éducatif budgétaire, d'intervention sociale d'aide à la personne.

Pour faire remonter l'expression des besoins sur les territoires, il réalise des diagnostics sociaux et territoriaux partagés avec les personnes, les habitants, les acteurs institutionnels et associatifs.

Il conçoit et conduit des projets de développement social territorial. Il peut être amené à développer des projets d'innovation sociale.

Il inscrit sa pratique dans une approche pluridisciplinaire et partenariale.

En lien avec son contexte institutionnel, il peut être amené à concevoir, coordonner et animer l'intervention d'autres professionnels.

Dans un but de transmission de connaissances et de savoir-faire professionnels, et après l'acquisition d'une expérience significative, le professionnel participe au processus de professionnalisation y compris en exerçant des fonctions de référent professionnel auprès des personnes en formation (initiale ou continue) en lien avec les établissements de formation.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Analyse de situations sociales liées à la vie quotidienne :
 - o Assurer une veille sociale, technique, scientifique, juridique pour l'analyse d'un phénomène social lié à la vie quotidienne
 - o Concevoir des actions de conseil, d'animation et de formation dans les domaines de la vie quotidienne
- Conseil à visée sociale dans les domaines de la vie quotidienne :
 - o Adapter sa pratique, son expertise en tenant compte de la profession, des savoirs et des techniques
 - o Conseiller les personnes
 - o Réaliser une étude technique dans les domaines de la consommation, du budget, de l'habitat-logement, de l'environnement-énergie, de la santé-alimentation-hygiène
 - o Concevoir et mettre en œuvre des projets pour la gestion locale de l'environnement avec les habitants et les institutions
 - o Elaborer un budget ; constituer le dossier de financement
 - o Gérer le budget d'une action individuelle ou collective
 - o Coordonner une équipe x Garantie de la cohérence des interventions des différents membres de l'équipe
- Conduite de l'intervention sociale auprès des publics :
 - o Etablir une relation professionnelle dans un cadre éthique
 - o Instaurer une relation d'accompagnement social
 - o Analyser et diagnostiquer une situation dans sa complexité et sa globalité
 - o Co-construire un plan d'action négocié et accompagner sa mise en œuvre
 - o Evaluer les résultats de l'intervention en favorisant l'implication de la personne
 - o Rechercher et organiser les ressources nécessaires au projet collectif
 - o Mettre en place une relation d'aide, un accompagnement au plan collectif
 - o Impulser, conduire des actions collectives d'animation, de formation, de conseil et d'information auprès des groupes dans les domaines de la vie quotidienne
 - o Evaluer en continu le projet collectif
 - o Concevoir et conduire des projets à dimension territoriale
 - o Impulser et accompagner une dynamique d'équipe projet
- Accompagnement éducatif budgétaire :
 - o Analyser les besoins d'un public
 - o Mettre en œuvre un accompagnement éducatif budgétaire
- Expression et communication écrite et orale :
 - o Elaborer une stratégie de communication à destination de différents publics
- Communication professionnelle en travail social :
 - o Elaborer une stratégie de communication à destination de différents publics, des professionnels, des partenaires, de son institution
 - o Transmettre des informations auprès des différents acteurs dans un cadre éthique
 - o Appréhender et mobiliser l'environnement numérique
- Connaissance et analyse des contextes institutionnels :
 - o Développer des actions en partenariat, en réseau et participer à la dynamique institutionnelle

- o Respecter les logiques institutionnelles et les stratégies organisationnelles
- o Participer à l'élaboration de documents contractuels avec les partenaires
- Mobilisation des acteurs et des partenaires :
- o Représenter le service, l'établissement, l'institution
- o S'inscrire dans un travail d'équipe en interne, pluriprofessionnel, pluri-institutionnel
- o Identifier et analyser les dynamiques territoriales
- o Inscrire des actions en partenariat et en réseau dans une dynamique territoriale
- o Assurer une fonction de médiation et de négociation
- o Assurer une veille sur les politiques publiques

Blocs de compétences

RNCP42424BC01 — Analyse de situations sociales liées à la vie quotidienne

LISTE DE COMPÉTENCES

- Assurer une veille sociale, technique, scientifique, juridique pour l'analyse d'un phénomène social lié à la vie quotidienne
- Concevoir des actions de conseil, d'animation et de formation dans les domaines de la vie quotidienne

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Epreuve : mémoire de pratique professionnelle

L'épreuve consiste en l'élaboration d'un mémoire de pratique professionnelle visant à montrer l'appropriation des compétences à mettre en œuvre dans l'exercice du métier et la mobilisation de compétences méthodologiques et de connaissances en sciences humaines et sociales au service des pratiques professionnelles du travail et de l'intervention sociale

L'épreuve est organisée comme suit :

- rédaction individuelle du mémoire de pratique professionnelle de 40 à 45 pages (hors annexes)
- soutenance individuelle du mémoire de pratique professionnelle d'une durée de 40 minutes dont 10 minutes de présentation par le candidat et 30 minutes d'échange avec les examinateurs.

La note de l'écrit est attribuée par les examinateurs avant la soutenance.

La note finale retenue est la moyenne de la note obtenue à l'écrit et de la note obtenue à la soutenance.

Examineurs : un formateur ou un universitaire et un professionnel confirmé du secteur

RNCP42424BC02 — Conseil à visée sociale dans les domaines de la vie quotidienne

LISTE DE COMPÉTENCES

Liste de compétences *

- Adapter sa pratique, son expertise en tenant compte de la profession, des savoirs et des techniques
- Conseiller les personnes

Compétences validées en brevet de technicien supérieur « économie sociale familiale

- Réaliser une étude technique dans les domaines de la consommation, du budget, de l'habitat-logement, de l'environnement-énergie, de la santé-alimentation-hygiène
- Concevoir et mettre en œuvre des projets pour la gestion locale de l'environnement avec les habitants et les institutions
- Elaborer un budget ; constituer le dossier de financement
- Gérer le budget d'une action individuelle ou collective

Coordonner une équipe x Garantie de la cohérence des interventions des différents membres de l'équipe

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Epreuve : analyse à visée socioéducative dans les domaines de la vie quotidienne

L'épreuve consiste à partir d'une problématique retenue de façon concertée entre l'étudiant et le référent professionnel, en la présentation orale d'une analyse d'une intervention socio-éducative dans les domaines de la vie quotidienne.

L'épreuve orale individuelle d'une durée de 30 minutes dont 10 minutes de présentation par le candidat et 20 minutes d'échange avec les examinateurs.

Examineurs : un formateur ou un universitaire et un professionnel confirmé du secteur.

RNCP42424BC03 — Conduite de l'intervention sociale auprès des publics

LISTE DE COMPÉTENCES

- Etablir une relation professionnelle dans un cadre éthique
- Instaurer une relation d'accompagnement social
- Analyser et diagnostiquer une situation dans sa complexité et sa globalité
- Co-construire un plan d'action négocié et accompagner sa mise en œuvre
- Evaluer les résultats de l'intervention en favorisant l'implication de la personne
- Rechercher et organiser les ressources nécessaires au projet collectif
- Mettre en place une relation d'aide, un accompagnement au plan collectif
- Impulser, conduire des actions collectives d'animation, de formation, de conseil et d'information auprès des groupes dans les domaines de la vie quotidienne
- Evaluer en continu le projet collectif
- Concevoir et conduire des projets à dimension territoriale
- Impulser et accompagner une dynamique d'équipe projet

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Epreuve : intervention sociale individuelle ou collective

L'épreuve consiste en la présentation écrite d'une intervention sociale individuelle ou collective issue de la formation pratique.

L'épreuve est organisée comme suit :

- rédaction individuelle d'un document de 10 à 12 pages maximum
- soutenance individuelle d'une durée de 30 minutes dont 10 minutes de présentation par le candidat et 20 minutes d'échange avec les examinateurs.

Examineurs : un formateur ou un universitaire et un professionnel confirmé du secteur

RNCP42424BC04 — Accompagnement éducatif budgétaire

LISTE DE COMPÉTENCES

- Analyser les besoins d'un public
- Mettre en œuvre un accompagnement éducatif budgétaire

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Epreuve : étude d'une situation d'accompagnement éducatif budgétaire

L'épreuve consiste en l'étude d'une situation d'accompagnement éducatif budgétaire.

Devoir sur table d'une durée de 3 heures

Correcteurs : un formateur ou un universitaire et un professionnel confirmé du secteur

RNCP42424BC05 — Expression et communication écrite et orale

LISTE DE COMPÉTENCES

- Elaborer une stratégie de communication à destination de différents publics

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Bloc de compétences validé en brevet de technicien supérieur "économie sociale familiale

RNCP42424BC06 — Communication professionnelle en travail social

LISTE DE COMPÉTENCES

- Elaborer une stratégie de communication à destination de différents publics, des professionnels, des partenaires, de son institution
- Transmettre des informations auprès des différents acteurs dans un cadre éthique
- Appréhender et mobiliser l'environnement numérique

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Epreuve : écrits professionnels

L'épreuve consiste à partir d'un dossier documenté à destination d'un tiers, proposé par l'établissement de formation, en l'élaboration d'un écrit professionnel (note de synthèse, note d'information, note d'aide à la décision, rapport social...)

Devoir sur table d'une durée de 4 heures.

Correcteurs : un formateur ou un universitaire et un professionnel confirmé du secteur

RNCP42424BC07 — Connaissance et analyse des contextes institutionnels

LISTE DE COMPÉTENCES

- Développer des actions en partenariat, en réseau et participer à la dynamique institutionnelle
- Respecter les logiques institutionnelles et les stratégies organisationnelles
- Participer à l'élaboration de documents contractuels avec les partenaires

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Bloc de compétences validé en brevet de technicien supérieur « économie sociale familiale »

RNCP42424BC08 — Mobilisation des acteurs et des partenaires

LISTE DE COMPÉTENCES

- Représenter le service, l'établissement, l'institution
- S'inscrire dans un travail d'équipe en interne, pluriprofessionnel, pluri-institutionnel
- Identifier et analyser les dynamiques territoriales
- Inscrire des actions en partenariat et en réseau dans une dynamique territoriale
- Assurer une fonction de médiation et de négociation
- Assurer une veille sur les politiques publiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Epreuve : analyse des relations partenariales

L'épreuve consiste en une note d'analyse d'une situation partenariale rencontrée en formation pratique.

L'épreuve est organisée comme suit :

- rédaction individuelle d'une note d'analyse de 8 à 10 pages
- soutenance individuelle de la note d'analyse d'une durée de 30 minutes dont 10 minutes de présentation par le candidat et 20 minutes d'échanges avec les examinateurs.

Correcteurs : un formateur ou un universitaire et un professionnel confirmé du secteur

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Employeurs

Collectivités territoriales, associations, entreprises, établissements publics, les trois fonctions publiques (Etat, Hospitalière, Territoriale)...

Politiques sociales

Insertion sociale et professionnelle, protection de l'enfance, famille, santé, social et médico-social, service d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD), aide sociale à l'enfance, logement...

Lieux d'intervention

Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS), bailleurs publics et privés, hôpitaux, établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), foyers de jeunes travailleurs, foyer d'accueil, accueil éducatif en milieu ouvert et fermé, centres sociaux...

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

conseiller en économie sociale familiale

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5)
Facteurs principaux	Lien formation-emploi, Intensité d'embauche, Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	1 800 €

Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, Deug ou équivalent) en services aux personnes (37 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	V4X85 — Professionnels de l'action sociale · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	10 060
Jugés difficiles à recruter	45 %
Emplois saisonniers	6 %
Familles professionnelles (FAP)	V4X85 — Professionnels de l'action sociale

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Peuvent être admis en formation les candidats remplissant au moins une des conditions suivantes :

1. Être titulaire du baccalauréat ;
2. Être titulaire d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins au niveau 4.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

- 1° Un enseignant-chercheur, président du jury ;
- 2° Le préfet de région ou son représentant, vice-président du jury ;
- 3° Le recteur d'académie ou son représentant, vice-président du jury ;
- 4° Des formateurs ou des enseignants d'établissements de formation préparant au diplôme d'Etat correspondant ;
- 5° Pour un quart au moins de ses membres, des représentants qualifiés de la profession pour moitié employeurs et pour moitié salariés.

Lorsque le jury est nommé par le préfet de région, son président est désigné après avis des recteurs d'académie concernés.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

- 1° Un enseignant-chercheur, président du jury ;
- 2° Le préfet de région ou son représentant, vice-président du jury ;
- 3° Le recteur d'académie ou son représentant, vice-président du jury ;
- 4° Des formateurs ou des enseignants d'établissements de formation préparant au diplôme d'Etat correspondant ;
- 5° Pour un quart au moins de ses membres, des représentants qualifiés de la profession pour moitié employeurs et pour moitié salariés.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/08/2027
Date de dernière délivrance possible	31/12/2028

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP37678

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP41744

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP34824, RNCP34825, RNCP34827, RNCP34828, RNCP37675, RNCP37676, RNCP37677, RNCP37678, RNCP37679

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/42424/>

Où se former

Formations référencées	10
Organismes	9
Régions couvertes	8
Prix indicatif	2 900 € – 8 500 €
Durée	1100 – 1120 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	4
Parcours menés à terme	0
Taux d'achèvement	0 %
Période	09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	6
Montant total engagé	17 699 €
Coût moyen par dossier	2 950 €
Durée moyenne	1111 h
Période	09/2026
France compétences	58 %
France Travail	27 %
Reste à charge titulaire	16 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.